

INFORMATIONS POST AGO

Suite à la réunion de son assemblée Générale du 27 avril 2021, AMEN BANK publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées ;
- ✓ Le bilan après affectation du résultat ;
- ✓ L'état des mouvements des capitaux propres ;
- ✓ Liste des membres du conseil de surveillance.

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2020 et lecture du rapport Général des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Quatrième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi de finances pour l'année 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires en franchises de retenue à la source par prélèvement sur les résultats reportés provenant des bénéfices des exercices antérieurs à 2014 (capitaux propres au 31 décembre 2013), à la somme de vingt-quatre millions cent soixante mille dinars (24 160 000,000 Dinars) provenant des réserves de réinvestissements devenus disponibles.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 24 160 000 dinars de réserve spéciale de réinvestissement devenue disponible aux résultats reportés et décide d'affecter le montant à répartir comme suit :

BENEFICE NET DE L'EXERCICE	99 658 700,251
Report à Nouveau	37 091 018,880
Réserve spéciale de réinvestissement disponible	24 160 000,000
MONTANT A REPARTIR	160 909 719,131
Réserve Spéciale De Réinvestissement	99 371 000,000
Fonds Social	3 800 000,000
Fonds De Retraite	800 000,000
Dividendes : 43% (2,150d / action)	56 934 150,000
REPORT A NOUVEAU	4 569,131

En conséquence, le dividende par action est fixé à 2,150 Dinars par action, soit 43% du nominal de l'action.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 6 mai 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars.

Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2021, à deux cent vingt mille dinars (220.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2021, à un montant global de cent mille dinars (100.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des membres du Conseil de Surveillance dont les noms suivent, arrivent à échéance lors de la présente assemblée :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- Monsieur Rachid TMAR (membre indépendant),
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant),
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (Membre représentant les petits porteurs),
- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU
- La société EKUITY Capital (ex CTKD)

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- Monsieur Rachid TMAR (membre indépendant),
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant),
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (Membre représentant les petits porteurs),

- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU
- La société EKUITY Capital (ex CTKD)

En qualité de membres du Conseil de Surveillance d'Amen Bank pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Dixième Résolution

Le mandat du commissaire aux Comptes, le cabinet BDO – Tunisie, représenté par M. Adnène ZGHIDI venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler son mandat pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilité occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Douzième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

Amen Bank
BILAN
ARRETE AU 31.12.2020
APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Unité en milliers de Dinars Tunisiens

Désignation		31/12/2020	31/12/2019
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	425 311	788 319
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	232 659	241 527
AC3	Créances sur la clientèle	6 003 059	5 727 900
AC4	Portefeuille-titres commercial	135 191	257 741
AC5	Portefeuille d'investissement	1 979 064	1 536 997
AC6	Valeurs immobilisées	208 163	188 436
AC7	Autres actifs	194 124	210 993
Total actifs		9 177 571	8 951 913
PA1	Banque Centrale, CCP	764 816	1 066 677
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	259 044	232 846
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	5 861 002	5 559 635
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	968 332	875 676
PA5	Autres passifs	267 360	202 531
Total passifs		8 120 554	7 937 365
CP1	Capital	132 405	132 405
CP2	Réserves	924 184	844 629
CP4	Autres capitaux propres	423	423
CP5	Résultats reportés	5	37 091
CP6	Résultat de l'exercice	-	-
Total capitaux propres		1 057 017	1 014 548
Total capitaux propres et passifs		9 177 571	8 951 913

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE 2020 :

Unité en milliers de Dinars Tunisiens

	Capital social	Réserves légalés	Réserve à Régime Spécial et réinvestissement	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres avant répartition du résultat au 31/12/2020	132 405	13 240	659 827	120 979	50 327	423	37 091	99 659	1 113 951
Affectation du résultat 2020 (5ème résolution)			75 211	-	4 600	-	19 848	(99 659)	-
Réserve spéciale de réinvestissement disponible distribuée	-	-	(24 160)	-	-	-	24 160	-	-
Affectation	-	-	99 371	-	4 600	-	(4 312)	(99 659)	-
Distribution de dividende	-	-	-	-	-	-	(56 934)	-	(56 934)
Capitaux Propres après répartition du résultat au 31/12/2020	132 405	13 240	735 038	120 979	54 927	423	5	-	1 057 017

FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nom	Qualité	Mandat	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Rached FOURATI	Président du conseil de surveillance	2021-2023	✓ Président du Conseil d'administration de la société FIDAL TUNIISIE.
Selma BABBOU	Vice-Présidente et Membre représentant permanent de La Société PGI	2021-2023	✓ DGA de la société PGI Holding. ✓ PDG de la société HEAVY. ✓ Administrateur AFC, COMAR et PARENIN
Nébil BEN YEDDER	Membre	2021-2023	✓ PDG de CAFES BONDIN, et CAFES BEN YEDDER. ✓ Président du conseil d'administration du CAFES BONDIN côte d'ivoire. ✓ Président du Conseil d'Administration de la société PARENIN. ✓ Administrateur au sein : COMAR, Dar Zarrouk, GFCO, KAWARIS, La GENERALE ALIMENTAIRE, PGI HOLDING.
Slaheddine LADJIMI	Membre	2021-2023	✓ Président du Conseil d'administration des sociétés ODDO TUNIISIE, Assurances COMAR, Assurances HAYETT, AMEN SANTE, ENDA TAMWEEL. ✓ Administrateur et président du comité d'audit au sein de la société DELICE DANONE.
Hakim BEN YEDDER	Représentant permanent de la COMAR	2021-2023	✓ Directeur général et administrateur au sein de la COMAR. ✓ Administrateur au sein des sociétés : La GENERALE ALIMENTAIRE, PGI HOLDING, SICOF, GFCO, PARENIN, CAFES BEN YEDDER.
Mohamed Al Naama	Représentant permanent d'EQUITY Capital (ex CTKD)	2021-2023	✓ Directeur général d'EQUITY Capital. ✓ PDG de Montazah Tabarka et CTKD SICAR. ✓ Président du conseil d'administration de la société SOGES et de la société STKE.
Mohamed Anouar BEN AMMAR	Représentant permanent de La Société PARENIN	2021-2023	✓ DGA de la société PARENIN ✓ Administrateur au sein : PARETEC, SINEW, ✓ Administrateur représentant de la société PARENIN dans les sociétés SICAR AMEN, ENNAKL, Meditrac International, ALTRACTORS (Algérie).
Khaled BELHIBA	Représentant permanent de la société LE PNEU	2021-2023	✓ Directeur Général Meninx OIS et The Coffee Studios ✓ Gérant OIS Agricole ✓ Administrateurs ViaMobile et Tunis Call Center.
Abdelkader BOUDRIGA	Membre indépendant	2021-2023	✓ Professeur universitaire.
Rachid TMAR	Membre indépendant	2021-2023	✓ Administrateur indépendant et président du comité d'audit au sein d'AMANA TAKAFUL. ✓ Gérant Radio Zitouna
Ahmed BOUZGANDA	Membre représentant les petits porteurs	2021-2023	✓ Directeur Général Société La Paix ✓ Administrateur au sein : PGH, PBTP, COTIM. ✓ Gérant de la société TRIANON de promotion immobilière. ✓ Président du Conseil d'Administration de FCP